

TNCDC
TABLE NATIONALE
DES CORPORATIONS DE
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

C'est LE TEMPS D'AGIR

PLATEFORME
ÉLECTORALE

PROVINCIALE
2022



C'EST LE TEMPS D'AGIR...



...SUR :

A : Le revenu et la fiscalité

G : L'accessibilité universelle au logement

I : La reconnaissance du développement social et du rôle incontournable des CDC dans celui-ci

R : La tarification sociale en transport en commun

**UN RÉSEAU COMPOSÉ DE
68
CORPORATIONS DE DÉVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE**

**UNE VISION LOCALE DU TERRITOIRE DANS
15
RÉGIONS DU QUÉBEC**

**PLUS DE
2700
ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET
ENTREPRISES D'ÉCONOMIE
SOCIALE SOUTENUS**

**UN RÉSEAU FORT
DE SES COMMUNAUTÉS !**

La Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC) est un réseau national ayant pour mission de regrouper les CDC du Québec et de les soutenir dans leurs objectifs. De plus, elle promeut la place incontournable qu'occupe le mouvement communautaire autonome dans le développement local, et ce, dans une perspective de justice sociale, ainsi que de développement global et durable de notre société. Regroupant 68 Corporations de développement communautaire (CDC) et rassemblant plus de 2700 organismes communautaires partout sur le territoire québécois, le réseau et ses membres interviennent dans une multitude de domaines, principalement la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la santé, l'éducation, l'emploi, la défense des droits ainsi que le logement.



LES CORPORATIONS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Les CDC ont pour mission d'assurer la participation active et concertée des organismes membres au développement socioéconomique de leur milieu dans l'optique d'améliorer la qualité de vie des personnes qui y vivent. Les CDC sont des actrices incontournables en matière de développement social et communautaire. Elles offrent des services directs aux organismes communautaires de leur territoire, en plus de développer des projets structurants à vocation sociale en partenariat avec ces organismes, les citoyennes et citoyens ainsi que l'ensemble de la population.



«Les CDC, actrices incontournables du développement social»



LES AVANTAGES ET BÉNÉFICES D'UNE CDC



CENTRÉE SUR DES SOLUTIONS INCLUSIVES

Elle assure la mobilisation des populations et devient un tremplin pour l'initiative de nouvelles actions intersectorielles.



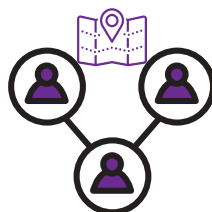
CRÉATRICE DE DÉVELOPPEMENT

Elle permet la mise sur pied de projets qui bénéficient autant aux acteurs et actrices qu'aux personnes décisionnaires, localement.



CONCERTÉE À TRAVERS SON MILIEU

Elle permet la réflexion collective pour générer des solutions en étant la seule à favoriser la concertation entre les divers organismes du milieu communautaire.



CONNECTÉE SUR LES RÉALITÉS DE SON TERRITOIRE

Elle connaît les organismes locaux et peut vous aider à cibler leurs besoins et leurs intérêts pour mieux les rejoindre.



CRÉATRICE DE RELATION DURABLE

Facilitatrice, elle favorise une collaboration entre les acteurs et actrices locaux, qu'ils ou elles soient de la sphère communautaire, économique, politique avec une approche «multiréseaux».

SOMMAIRE



05

AVANT PROPOS

07

AGIR SUR LE REVENU

09

AGIR SUR LE LOGEMENT

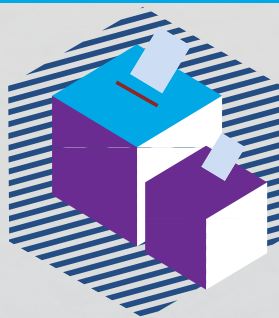
10

**AGIR SUR LA RECONNAISSANCE
DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET
DU RÔLE INCONTOURNABLE DES
CDC DANS CELUI-CI**

12

**AGIR SUR L'ACCESSIBILITÉ AU
TRANSPORT EN COMMUN**

AVANT PROPOS



Bien que le milieu communautaire au Québec soit connu et reconnu pour sa résilience, sa proaction et sa capacité d'adaptation, la crise sanitaire a eu des effets directs et majeurs sur les organismes communautaires autonomes et les personnes qu'ils rejoignent. Les besoins ont été exacerbés et les impacts de la crise se feront ressentir encore longtemps.

Il va sans dire que les organismes communautaires, aux premières loges pour déceler les besoins des personnes en contexte de vulnérabilité et y répondre, doivent être considérés comme des acteurs incontournables de transformation sociale, du développement de nos milieux de vie. Cette **reconnaissance** doit se traduire par des gestes concrets, **notamment un financement adéquat** permettant aux groupes de poursuivre leur mission, tout en assurant de bonnes conditions de travail aux équipes en place. Un premier pas en ce sens a été fait lors du dépôt du budget 2022 et du Plan d'action gouvernemental en action communautaire (PAGAC). Toutefois, encore beaucoup de chemin reste à parcourir pour que les groupes communautaires puissent enfin fonctionner au maximum de leur capacité et sans essoufflement, avec un financement à la mission adéquat et à la hauteur de leurs ambitions, afin de développer et de maintenir une société plus juste et équitable.

Une étude d'impact économique des CDC et du milieu communautaire a d'ailleurs été réalisée à la fin 2021 afin de démontrer, en chiffres et en faits, l'apport de celles-ci et du milieu communautaire en général à la société.

C'EST LE TEMPS D'AGIR pour améliorer les conditions et la qualité de vie des gens et atteindre une plus grande justice sociale au Québec.

UN IMPACT ÉCONOMIQUE STRUCTURANT, MALGRÉ UN SOUS-FINANCEMENT HISTORIQUE

Les CDC jouent un rôle essentiel dans le développement du tissu social des territoires desservis. En aidant les organismes communautaires à accomplir leur mission, les CDC contribuent à renforcer la cohésion sociale et au développement d'une économie inclusive et durable.



67 CDC
2500+
ORGANISMES

En plus de l'impact social important des CDC et du milieu communautaire, une récente étude d'impact confirme le caractère économique structurant du secteur communautaire et l'ampleur, parfois insoupçonnée, de ses retombées économiques.

LES CONSTATS DE L'ÉTUDE D'IMPACT ÉCONOMIQUE*



Sous-financement de 12 %
des CDC par rapport à il y a 20 ans



Impossibilité d'augmenter
les ressources



Incapacité de contrer l'inflation



CAPACITÉ D'ACTION MOINDRE
auprès des populations vulnérables

Pour **100 M\$** investis dans le communautaire par le gouvernement, ce sont **183,7 M \$** qui sont injectés dans l'économie québécoise.

45,2 M\$ en production
chez les fournisseurs
(effets directs)

38,5 M\$ en dépenses
de consommation par les
travailleurs (effets induits)

Ce même 100 M\$ génère un **PIB** de **110 M\$**.
Autrement dit, un dollar dépensé dans le secteur communautaire génère 1,10 dollar en valeur ajoutée dans l'économie.

Ce sont **1900 emplois**
qui sont maintenus ou créés.

* Source : AppEco, Étude de l'impact économique des CDC, Novembre 2021

Les retombées économiques sur l'emploi et le PIB d'un investissement gouvernemental dans le milieu communautaire sont **supérieures à celles d'un investissement dans l'ensemble de l'économie.**

Investir dans le milieu communautaire, c'est donc **payant non seulement socialement**, mais également sur **le plan économique.**

OFFRIR UN REVENU MINIMUM GARANTI POUR TOUTES ET TOUS

Selon le Collectif pour un Québec sans pauvreté, une personne sur dix ne comble pas ses besoins de base au Québec, et ce, dans un contexte où le Canada figure pourtant parmi les 10 pays les plus riches du monde selon le Fonds monétaire international (FMI).

Afin d'assurer une plus grande justice sociale et de lutter activement contre la pauvreté et l'exclusion sociale, il est nécessaire de permettre à tout individu d'accéder à son indépendance économique, de couvrir ses besoins essentiels et d'ainsi sortir du cycle de la pauvreté. Nous demandons qu'un **revenu minimum garanti**, au moins à la hauteur de la mesure du panier de consommation (MPC) révisée, soit annoncé dans **les 100 premiers jours** d'un prochain gouvernement. Les mesures de soutien aux revenus (ex. : la Prestation canadienne d'urgence – PCU) mises en place durant la pandémie ont prouvé que réduire la pauvreté à travers des politiques sociales novatrices est faisable et qu'il suffit d'en avoir la volonté politique.

En 2022, il est indécent de constater l'ampleur de la pauvreté au Québec et il est plus que temps de prendre un réel virage pour la combattre.



C'EST LE TEMPS D'AGIR!



REVOIR LA FISCALITÉ : POUR PLUS D'ÉQUITÉ ET DE JUSTICE

Dans un rapport de 2021, l'Observatoire Québécois des inégalités révélait qu'au Québec, en 2017, les 10 % des individus les plus riches gagnaient 6,6 fois plus que les 40 % les plus défavorisés.

Il est incontournable que les plus riches, les banques et les grandes entreprises contribuent davantage à la société, notamment à travers une redistribution des richesses plus équitable. En plus d'une taxe sur la richesse du 1 %, qui à elle seule rapporterait 4 milliards de dollars annuellement, la Coalition Main rouge propose 15 autres mesures fiscales (ex. : la lutte aux paradis fiscaux) pouvant rapporter jusqu'à 14,5 milliards de dollars dans les coffres de l'État. **Réduire les inégalités de richesse**, c'est un choix de société!

AGIR ENSEMBLE pour améliorer les conditions de vie des gens et atteindre une plus grande justice sociale au Québec.



C'EST LE TEMPS D'AGIR!



DÉPLOYER UNE POLITIQUE NATIONALE SUR LE LOGEMENT

Le logement est un des principaux déterminants de la santé des populations et de leur sécurité. Rappelons que vivre sous un toit, bénéficier d'un logement abordable et salubre, fait partie du niveau 2, soit le besoin de sécurité de la fameuse pyramide des besoins de Maslow.

Pourtant, des 44 régions métropolitaines, villes et agglomérations du Québec recensées en octobre dernier par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, toutes sauf trois avaient un taux d'inoccupation des logements locatifs sous le seuil d'équilibre, réputé être de 3 %.

La rareté des logements sociaux est encore plus grande; ils représentent moins de 11 % du parc de logements locatifs. Les listes et les délais d'attente s'allongent pour qui espère un logement dans une coopérative, un OSBL ou un office d'habitation. Selon les données de la Société d'habitation du Québec, 37 149 ménages sont inscrits auprès d'un office d'habitation pour une habitation à loyer modéré (HLM) – Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU).

Afin d'assurer une plus grande justice sociale et de lutter activement contre la pauvreté et l'exclusion sociale, nous demandons qu'une ambitieuse politique nationale permettant l'**accessibilité universelle au logement** soit annoncée dans les **100 premiers jours** d'un prochain gouvernement avec des mesures structurantes telles que :

- Prioriser et faciliter l'accès au logement à travers des programmes dédiés à la construction de logements sociaux et communautaires;
- Bonifier et rendre l'aide aux loyers plus accessible aux familles et aux personnes seules qui ne peuvent encore avoir accès à un logement abordable et salubre et qui dépensent plus de 30 % de leur revenu pour se loger;
- Instaurer un registre des loyers;
- Créer un gel des loyers;
- Etc.



En 2022, il est indécent de constater l'ampleur de la pauvreté au Québec et il est plus que temps de prendre un réel virage pour la combattre.

AGIR ENSEMBLE pour améliorer les conditions de vie des gens et atteindre une plus grande justice sociale au Québec.

C'EST LE TEMPS D'AGIR!

AGIR SUR LA RECONNAISSANCE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DU RÔLE INCONTOURNABLE DES CDC DANS CELUI-CI

RECONNAISSANCE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL PAR L'ÉTAT

Pour les Corporations de développement communautaire (CDC), le développement social, c'est :

L'amélioration des conditions et de la qualité de vie, la réduction des inégalités, la justice sociale et le renforcement des potentiels individuels et collectifs par la participation active et intersectorielle d'acteurs communautaires, municipaux, institutionnels et étatiques ainsi que de la société civile. Propulsé par les CDC, il s'ancre dans une perspective de transformation sociale et répond aux réalités spécifiques de chaque territoire dans une optique de lutte à la pauvreté.



Afin d'assurer une plus grande justice sociale et de lutter activement contre la pauvreté et l'exclusion sociale, nous demandons que le **développement social soit reconnu par le gouvernement** au même titre que le développement économique et qu'il bénéficie d'un soutien adéquat, et ce, dans les **100 premiers jours** suivant l'élection.

Nous demandons également que des leviers financiers soient mis à disposition des groupes communautaires afin d'en soutenir l'essor et de permettre une équité territoriale dans le développement des communautés. Un développement social bien ancré et établi sur chaque territoire devient un outil concret de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Cette avenue est possible et nécessaire pour un développement et un rayonnement juste, équitable et prospère de nos territoires urbains et ruraux. Le développement social doit être considéré comme un outil puissant de développement, un investissement juste dans lequel la personne est au cœur des préoccupations, et ce, dans une perspective de justice sociale et en cohérence avec le développement durable et la protection de l'environnement.

C'est en valorisant et en appuyant une approche intégrée à travers la mise en valeur des convergences entre développement social et économique que nous bâtirons des communautés fortes et résilientes.

Les financements et subventions gouvernementales doivent être arrimés avec les structures communautaires locales en développement social afin d'en assurer le bon fonctionnement.

À l'instar de la campagne nationale de mobilisation **Engagez-vous pour le filet social**, nous demandons qu'un soutien à la mission des organismes communautaires à la hauteur des besoins et récurrent soit mis en place afin d'assurer un développement social solide, cohérent et installé de façon pérenne dans chacune des communautés du Québec. Des solutions concrètes existent pour soutenir le milieu communautaire au Québec, pour en savoir plus, vous référer à cette campagne .



AGIR SUR LA RECONNAISSANCE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DU RÔLE INCONTOURNABLE DES CDC DANS CELUI-CI

RECONNAISSANCE DES CDC COMME LEADER DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL



L'expertise des Corporations de développement communautaire comme leaders ou actrices incontournables du développement social dans leurs communautés doit être reconnue officiellement par le gouvernement provincial afin d'être également reconnue par les élu.e.s des autres paliers de gouvernement.

Les CDC connaissent leurs milieux et les enjeux des populations qui les composent. Elles doivent **être partie prenante des réflexions et décisions** en amont des mesures et programmes mis de l'avant par les instances gouvernementales.

C'est en mode collaboration, avec une connaissance accrue de tous les partenaires et une reconnaissance officielle de l'expertise de chacun, que nous pourrons **AGIR ENSEMBLE** pour **améliorer les conditions de vie** des gens et atteindre **une plus grande justice sociale** au Québec.

C'EST LE TEMPS D'AGIR!



LA TARIFICATION SOCIALE EN TRANSPORT EN COMMUN

Tant en milieu urbain qu'en milieu rural, un puissant outil à la disposition des municipalités en matière de lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités est la mise en place de services de transports abordables et accessibles.

La mobilité, qui comprend l'existence, l'abordabilité et l'accessibilité universelle des services, a en effet un impact considérable sur la qualité de vie des individus. Se mouvoir, c'est être en mesure de répondre à des besoins sociaux essentiels : se nourrir, accéder à des soins de santé, s'éduquer, atteindre le marché du travail et prendre part à des activités sociales, culturelles ou de loisirs. Un individu qui n'a pas accès à des infrastructures de transport abordables est susceptible de vivre de l'exclusion et de mettre en péril ses droits les plus fondamentaux.

La Coalition nationale pour la tarification sociale en transport (CNTST) est un regroupement d'organismes provinciaux et de groupes régionaux, dont la TNCDC est membre, rassemblés autour d'une préoccupation centrale : l'accessibilité financière du transport en commun au Québec.



Cette coalition est née du constat que le problème de l'inaccessibilité financière aux transports en commun est généralisé à travers les différentes municipalités et régions du Québec.

Au cours des derniers mois, les membres de la Coalition nationale pour la tarification sociale en transport ont rédigé une Déclaration commune demandant au Gouvernement du Québec de financer de façon substantielle et récurrente la mise en place et la pérennisation de mesures de tarification sociale basée sur le revenu dans le transport en commun dans chaque municipalité du Québec.

Nous invitons les différents partis et candidat.e.s à prendre connaissance de cette Déclaration d'intérêt public (à la signer), et à nous offrir leur appui ainsi que leur collaboration à sa diffusion dans leurs réseaux. Ils deviendront ainsi des vecteurs d'influence afin de faire avancer ce dossier. Le coût du transport en commun ne devrait pas faire obstacle à la capacité de se déplacer, cela est une question de justice et d'inclusion sociale.

Voici un document explicatif.

AGIR ENSEMBLE pour améliorer les conditions de vie des gens et atteindre une plus grande justice sociale au Québec.





TNCDC

TABLE NATIONALE

DES CORPORATIONS DE
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

135 RUE RADISSON, BUREAU #1
TROIS-RIVIÈRES (QUÉBEC), G9A 2C5
819-840-3373



tncdc.com



facebook.com/TNCDC/



<https://www.linkedin.com/company/tncdc/>



<https://twitter.com/TNCDC>

**UN
RÉSEAU FORT
DE SES
COMMUNAUTÉS**